

Le

hiver 2003/2004

N°174

23

Algérie

mois de la
solidarité
contre
année
de la
promotion

Hélène Chanson

entre Ferme
et Maison
(de la Nature...)

Afip

Consensus
sur le développement
durable ?

Actu MNE

De Loos-en-Gohelle à la Terre



- 3 **Editorial de René Penet**
2004 : l'âge de faire ?
- 4 **Du côté de...**
Agir à 20 ans
- 5 **Entr'Asso**
Consensus sur le développement durable ?
- 6 à 7 **Tribunes**
CLCV et charges / GON et plan Polmar
- 8 à 10 **Regards croisés**
Algérie : mois de la solidarité contre année de la promotion
- 11 **Actu MNE**
Objectif Loos-en Gohelle et la Terre
- 12 à 13 **Parole de...**
Hélène Chanson, entre Ferme et Maison (de la Nature...)
- 14 **Guide pratique de la participation**
De l'utilité de participer
- 15 **Pétition**
Appel pour une réserve associative
- 16 **Agenda**
de janvier à avril 2004

La Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et créée en 1978. Au nombre de 100, ses adhérents sont des associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme. La MNE a pour objet de faciliter la vie et le développement des activités des associations adhérentes par :

La gestion du Centre Régional d'Information et de Documentation

Le soutien logistique aux associations :

mise à disposition de locaux et des salles de réunion, gestion de moyens mutualisés (accueil, reprographie, affranchissement,...)...

L'animation de réseau :

information, appui conseil, communication, développement de projets inter-associatifs...

La coordination de l'expression associative

auprès des acteurs institutionnels par exemple

Les valeurs communes du réseau MNE sont consignées depuis novembre 2001 dans une Charte éthique disponible sur demande.

Le PA3D

Pôle Associatif Documentaire du Développement Durable de la MNE abrite 2 centres de documentation, ouverts à tous :

Le Centre Régional d'Information et de Documentation, géré par la MNE

Généraliste en environnement naturel et urbain, il offre l'accès à des documents spécialisés, à des publications associatives et à des ressources pédagogiques. Il réalise des produits d'information pour les associations et des partenaires extérieurs, anime le site web de la MNE et un réseau régional de Points Environnement Conseil.

Le Centre Régional de Documentation Tiers-Monde

favorise la diffusion de l'information et la réflexion sur les pays en voie de développement et sur les liens qui existent entre ces pays et le nôtre.

Brève

Les 21 exigences d'Attac

"La solidarité doit être une valeur et une norme de l'Union", "l'égalité hommes-femmes doit devenir une valeur de l'Union", "la concurrence ne saurait être un objectif de l'Union" ... Cela se déroule jusqu'au numéro 21, ce sont les exigences d'Attac face au traité européen élaboré par la conférence intergouvernementale. Attac reproche à ce traité, présenté comme "constitutionnel", de s'apparenter à un manifeste idéologique qui ne laisse aucune place à des alternatives au libéralisme, même si elle étaient souhaitées par la majorité des citoyens européens.

Pour plus d'infos, contacter Attac Lille, tél : 03 20 30 03 76

Horaires d'ouverture

Accueil MNE

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Le samedi matin de 9h à 12h.

Accueil PA3D

Pour le public : du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Le mercredi et le samedi matin de 10h à 12h.

Pour les associations : du lundi au vendredi de 10h à 18h, de préférence sur rendez-vous.

édit



2004 : l'âge de faire ?

L'âge de faire, c'est le titre d'un journal national mensuel «grand public, indépendant, au service de la Nature, de l'Être humain et des Peuples». Ce journal n'existe pas – pas encore ? La priorité du projet : faire sauter le verrou de la désinformation du grand public avec un tirage à 100 000 exemplaires au démarrage ! Pour cela 4 000 parrains s'engageant à diffuser 25 numéros à 0,5 euros sont nécessaires (si vous voulez faire partie de ces pionniers et en savoir plus :

Tél : 04 92 61 24 97 ou www.lagedefaire.org

En attendant, et à une autre échelle, le 23 peut déjà vous donner de nombreuses informations, vous alerter ou vous faire part d'initiatives intéressantes. Ce numéro de transition entre 2003 et 2004, est une nouvelle fois riche de **la diversité des associations** qui composent notre réseau militant.

Sans prétendre devenir grand public, le 23 va chercher en 2004 à augmenter son audience. N'hésitez pas à le distribuer, à le faire découvrir autour de vous, à y abonner (gratuitement) vos amis.

Le 23 a aussi ses défauts, ses faiblesses : manque de réactivité et manque de place notamment.

Vous n'y trouverez peut être rien sur l'augmentation de la **criminalisation du mouvement social** et ses déclinaisons locales : procès de militants anti-nucléaire, de militants anti-OGM, d'organisateur de manifestations pour les droits des sans papiers (finalement relaxé), ...

Vous n'y lirez rien sur le débat passionné sur la laïcité et le port de signes ostensibles religieux ou idéologiques à l'école.

Ce sera certainement pour le prochain numéro ... si les assos se considérant concernées se manifestent...

Rien non plus sur **Lille 2004 co-capitale européenne de la culture**. Là, certains diront que cela ne nous concerne pas. Dommage ! Les exigences d'humanismes, de droits de l'homme, de protection de la nature mériteraient certainement de se conforter des exigences de transcendance, de poésie, de beauté, de rêve, de légèreté.

Sachant que : «L'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art», disait Robert Filliou, artiste et pacifiste convaincu.

Une très bonne année à tous. J'espère que tous vos projets militants, associatifs et familiaux seront couronnés de succès en 2004.

Le Chiffre qui tue

Dans le monde, la représentation des femmes dans les lieux de décisions économiques et politiques varie de 7.5% (experts de commerce) à 14% (ministres). Mais dans le dernier comité de rédaction du 23, elles écrasaient le seul homme avec 83% !

René Penet,
Président du réseau MNE

AGIR abcd a vingt ans

A l'occasion de son 20ème anniversaire, l'association AGIR abcd a les honneurs de la rubrique "du côté de". Passons le témoin à cette association de bénévoles qui partagent leurs savoirs dans tous les domaines... et tous les pays !

AGIR abcd fête ses vingt ans. Quatre grandes manifestations émaillent cet événement dans le Nord-Pas de Calais, pour rencontrer les élus régionaux, départementaux, locaux, présenter les actions des adhérents et espérons-le susciter de nouvelles vocations. Ainsi, en novembre dernier, l'association a accueilli de nombreux visiteurs au salon Senior-Expo de Lille.

L'association AGIR abcd est une association nationale reconnue d'utilité publique. Son titre "AGIR" s'inscrit déjà dans une dynamique contraire à la passivité. Mais que signifie AGIR abcd ? Association Générale des Intervenants Retraités, Action de Bénévoles pour la Coopération et le Développement. Elle réunit donc des Retraités (et pré-retraités) bénévoles qui agissent en coopération et pour le développement de populations moins favorisées.



l'alphabétisation, l'expertise en assurances, en chimie, en hydrologie ou climatisation, le conseil en management, les soins palliatifs, la formation à la recherche d'emploi, la prévention du SIDA, l'informatique en prison... je m'arrête là, mais il y en a encore bien d'autres...

répartis sur toute la région, de Fourmies à Dunkerque, de Lille à Merlimont... Ses membres interviennent dans toutes les régions du monde, aussi bien en Ukraine qu'à Villeneuve d'Ascq, au Burkina-Faso qu'à Arras, à Tahiti qu'à la prison de Loos...

Jouer la solidarité

La motivation ? Rester actif après une vie professionnelle bien remplie, créer de nouveaux contacts, transférer ses compétences, être utiles socialement aux autres... bref rester jeunes, jouer la solidarité plutôt que de vivre son temps libre égoïstement.

C'est vrai que, de temps en temps, attirés par la perspective de faire des voyages à bon compte, des nouveaux adhérents sont venus en quête d'exotisme. AGIR abcd n'est pas le Club M... et rapidement, ils se rendent compte qu'ils se sont trompés de guichet !

AGIR abcd, une force. Avec plus de trois mille adhérents, l'association est reconnue au plan national, cela aide à ouvrir des portes. Si quelqu'un a un projet crédible qu'il ne peut pas mettre en œuvre seul, son intégration dans la grande famille d'AGIR abcd peut lui permettre d'obtenir des moyens et des aides...

contact : agirabcd@fraternet.org

Philippe Lebeau

De l'étranger à la France

Créée en 1983 par quelques nouveaux retraités actifs, l'association s'était fixée comme but d'aider les pays en voie de développement essentiellement dans le domaine de l'humanitaire. Rapidement, les besoins énormes de ces populations ont élargi l'éventail des compétences à partager. Les adhésions toujours plus nombreuses ont amené l'association à se structurer en délégations locales. Et puis, des nouveaux besoins sont apparus à notre porte. Aujourd'hui, les missions d'AGIR abcd se répartissent à 65% en France et 35% à l'étranger (Maghreb, Afrique centrale, Asie, Europe de l'Est, Océanie...)

Les compétences mises en œuvre sont aussi diverses que le conseil pédagogique, l'aide à la création d'entreprises,

L'opposé du "Poussez-vous, laissez faire ceux qui savent !"

La déontologie des adhérents d'AGIR abcd est à l'opposé du style conquérant et arrogant "Poussez-vous, laissez faire ceux qui savent !". L'association n'intervient que sur la demande d'une association, d'un organisme, d'un état, qui en exprime le besoin. Le respect de la culture locale est un principe de base. Notre vision est forcément différente de celle des pays moins favorisés, et ce qui nous apparaît comme un besoin évident ne l'est peut-être pas pour l'autre.

La délégation Nord-Pas de Calais est forte de près de quatre-vingt adhérents

Biblio PA3D :

Site national d'Agir Abcd :
<http://www.agirabcd.org/>

Vous y trouverez les missions de l'association, la localisation de ses antennes, la description détaillée de leurs activités et compétences, ainsi que leurs conditions d'intervention.

Consensus sur le développement durable ?

Si le 23 d'automne évoquait les Assises du Développement Durable, l'AFIP* revient sur le thème, "à froid", dans ce numéro d'hiver, pour engager une réflexion de fond... et appeler au vrai débat !

Les Assises Nationales du développement Durable se sont tenues à Lille en juin dernier.

En mettant en avant les institutionnels plutôt que les militants, elles ont contribué à donner une image consensuelle du développement durable. Il s'agissait certainement d'un choix des organisateurs puisque parallèlement aux ateliers se tenait une conférence de consensus composée de personnalités choisies.

Il peut y avoir consensus quand on définit le développement durable comme un *«modèle qui permet aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.»* selon la formule de Mme Gro Harlem Bruntland. Et quand on admet que le développement durable repose sur trois pôles : efficacité économique, équité sociale et respect de l'environnement.

Croissance ou économies ?

Répartition ou récompenses ?

Mais être économiquement efficace, est-ce maintenir une croissance ou satisfaire nos besoins fondamentaux en économisant les ressources naturelles? Au nom de l'équité sociale, faut-il que chacun ait accès à la même part de richesse ou récompenser en priorité ceux qui

font preuve de responsabilité ou d'initiative ? Le respect de l'environnement n'échappe pas à cette contradiction : entre les défenseurs d'une «soutenabilité forte» pour qui la nature est une valeur inaliénable et les tenants d'une «soutenabilité faible» qui acceptent une détérioration du patrimoine naturel à partir du moment où elle peut être compensée par un réinvestissement technique. Ainsi, la mise en œuvre d'un développement durable ne peut échapper à un débat sur le sens et sur les choix politiques que nous faisons.

Mettre des questions sur la table...

Entrer dans une démarche de développement durable, c'est d'abord accepter de mettre sur la table un certain nombre de questions plutôt que de vouloir en définir le concept... A la lumière de ce questionnement, on pourra évaluer les conséquences des choix des modes de production, de consommation et des options technologiques.

On ne satisfera pas aux nécessités d'un développement durable si ces orientations ne répondent pas à un certain nombre de conditions, au premier rang desquelles figurent l'utilité sociale, une plus juste répartition des richesses, une plus grande autonomie des personnes et des populations, la préservation et le renouvellement des ressources naturelles, la prise en compte de la dimension culturelle de ces options.

Ce qui est en jeu, c'est notre rapport à la nature et au vivant, c'est aussi notre conception de la richesse et du bonheur et c'est même notre relation à l'autre et à nous-même.

...pour développer ensuite des coopérations

Ces enjeux nécessitent d'avoir une pensée globale. On est bien loin des Assises ou encore de la conception du Développement Durable qui a présidé à la mise en place de la Commission Nationale du Développement Durable par le gouvernement. Son fonctionnement en collège et par thématiques ne permet pas d'appréhender la complexité. Le risque est grand pour toute organisation de trouver cette approche trop difficile et de se recentrer sur son fonds de commerce. Alors qu'il est nécessaire de croiser les points de vue, de consacrer du temps et de moyens, construire des objectifs communs et éventuellement « mettre en place des coopérations ».

C'est là toute l'ambition des réseaux militants pour rendre possible un autre monde.

Jean-Luc MALPAUX

Vice-président de l'AFIP NPC

* Association de Formation et d'Information pour le Développement d'Initiatives Rurales Nord Pas de Calais

CLCV* : A la charge contre l'augmentation de charges !

A la demande des organisations de bailleurs et de gestionnaires, le gouvernement s'apprête à alourdir la quittance des locataires en modifiant, à leur détriment, le décret relatif aux charges locatives. La CLCV réagit...

Le pouvoir d'achat des habitants est déjà largement amputé par le poids croissant de la charge logement : les hausses de loyers dans tous les secteurs sont supérieures de deux fois à la progression des revenus. Or, avec ce projet, les charges récupérables auprès du propriétaire, augmenteraient également, sans pour autant amener une amélioration des conditions d'habitat. En effet, la liste des charges récupérables ne serait plus limitative : aujourd'hui, les charges concernent des tâches précises (contrat robinetterie et plomberie, entretien des espaces verts, par exemple, charges définies dans le décret du 26 août 1987). Avec le nouveau décret, à l'avenir, les locataires pourraient payer des charges supplémentaires.

Le fax du ministre submergé et bloqué.

C'est pourquoi les associations nationales de défense de locataires, dont la CLCV, ont rejeté ce projet. Devant cette position, le Ministre M. de Robien a décidé de rouvrir les négociations entre les associations et représentants de bailleurs. Une réunion s'est tenue en septembre, mais le Ministre semblait prêt à passer outre cette concertation et à valider le projet de décret issu du rapport Pelletier.

En signe de protestation, les associations l'ont submergé de fax et de courriers le 30 octobre dernier, action qui a réussi à bloquer le fax et la messagerie électronique du Ministre. Elles attendent à présent la réaction du gouvernement.

A suivre...

Colette Lemette - CLCV

Biblio PA3D :

Charges et réparations locatives - CLCV, Paris, 1999

Cet ouvrage permet de comprendre, de vérifier les charges locatives, de négocier les contrats les travaux nécessaires, et d'établir au mieux un état des lieux. Il s'appuie sur l'expérience accumulée par la CLCV dans ce domaine. Disponible en consultation à l'Union Départementale CLCV.

*Consommation Logement Cadre de Vie



Brève

De dangereux polluants dans l'air intérieur

Par un rapport publié en octobre, Greenpeace alerte l'opinion sur la présence de nombreuses substances toxiques dans l'air intérieur des logements comme des locaux publics. D'après leurs analyses, ces substances sont des additifs utilisés dans de nombreux produits : lessives, cosmétiques, colles, plastiques, divers... qui migrent dans l'environnement. Absorbés en direct ou via l'alimentation, ces polluants ont des effets cumulatifs dangereux pour la santé. Objectif de l'association : forcer les industries à trouver des molécules de substitution plus stables. A Bruxelles, un projet de directive irait dans ce sens mais les horizons de son adoption semblent bien lointains.

GON* et Plan Polmar

Pour éviter, par exemple, d'écraser libellules et crapauds rares lors du passage de camions de démazoutage, le GON a défini les endroits les plus vulnérables du littoral de la région. Retour sur une étude qui sera bien utile en cas de nouvelle marée noire.

Suite à la catastrophe de l'Erika au cours de l'hiver 2000, la France a adressé un mémorandum à l'Union Européenne en Février 2000 pour un renforcement de la sécurité maritime. Parallèlement à cela, le Comité Interministériel de la Mer et le Comité d'Aménagement et de Développement du Territoire ont décidé de procéder à la révision des instructions nationales concernées.

L'instruction du 2 avril 2001 relative à l'intervention des pouvoirs publics en cas d'accidents maritimes majeurs et l'instruction du 4 mars 2002 relative à la lutte contre les pollutions du milieu marin (POLMAR) ont servi de base à une réflexion entreprise par la Direction Régionale de l'Environnement Nord Pas-de-Calais sur la vulnérabilité et le sauvetage de la faune en cas de pollution marine accidentelle. Le plan POLMAR (contraction de Pollution Maritime) est une procédure qui permet au Préfet concerné de mobiliser l'ensemble des moyens qu'il estime nécessaire pour faire face en mer à cette pollution.

Il comprend deux dispositifs distincts mais coordonnés :

- le plan POLMAR Mer coordonné par le Préfet Maritime : il a pour objet de mettre à disposition tous les moyens nécessaires à la lutte en mer contre la pollution ;
- le plan POLMAR Terre concerne la lutte contre la pollution marine dans la zone littorale donc plus près



des terres et est confié aux préfets de chaque département.

Nettoyage manuel dans les zones sensibles

Dans ce cadre, la Direction Régionale de l'Environnement a sollicité les naturalistes de la région afin d'intégrer dans le plan POLMAR des préoccupations environnementales notamment le patrimoine naturel. Le CRP (Centre Régional de Phytosociologie) a réalisé en 2002 une étude prenant en compte les aspects flore. Le GON a été commandité pour réaliser la même étude pour la faune en 2003 sur tout le trait de côte à l'échelle du 1/25000. Celle-ci consiste, à partir d'une base de données bibliographiques, à définir les zones de vulnérabilité de la faune au polluant lors des opérations de stockage et de nettoyage. Elle permettra, par exemple, de repérer les endroits sen-

sibles où les oiseaux nichent on y procédera à un nettoyage manuel plutôt qu'à la lance à eau.

En parallèle, le Centre Régional de Phytosociologie a réalisé une étude plus précise au 1/5000 : Elle doit déboucher sur des préconisations de stockage et de nettoyage à cette échelle dans le département du Nord. Le GON a également été sollicité pour effectuer des propositions spécifiques pour la faune sur la base des fiches sitologiques réalisées par le CRP. Ces fiches sont actuellement en cours de validation.

Le travail fourni pour le GON servira à l'établissement d'un document d'étape à annexer au plan POLMAR en cours de refonte, qui devrait sortir courant 2004.

Olivier Pratte
GON

Dernière minute

Deux bateaux ont récemment été condamnés par la France pour avoir dégazé dans la zone territoriale !

Biblio PA3D :

Marées noires sur notre littoral

La revue de Nord-Nature, n°110, 1er trimestre 2003

Ce dossier reprend les expressions de Nord-Nature et les associations affiliées (dont l'ADELI) suite au naufrage du Tricolor en décembre 2002.

*Groupe Ornithologiste et Naturaliste du Nord-Pas de Calais

Algérie : mois de la solidarité

2003 : Année de l'Algérie... Mais de quelle Algérie ? Telle était la question posée par Amnesty International, la FIDH* et les Ligue des Droits de l'Homme algérienne et française. Ces associations ont refusé, comme le chanteur Idir, de faire de l'année de l'Algérie une promotion de leurs gouvernement. En revanche, elles ont souhaité mettre en valeur la solidarité entre les

■ Des expositions

→ Algérie, Kabylie, Droits de l'Homme

une exposition de la LDH

UN FOYER D'ESPOIR POUR LA DÉMOCRATIE

Une exposition de la Ligue des Droits de l'Homme qui permet de poser le problème des droits de l'Homme en Algérie. En 34 panneaux, l'exposition retrace l'histoire de l'Algérie depuis les fresques préhistoriques du Tassili jusqu'à l'Algérie indépendante, en passant par les conquêtes phénicienne, romaine, arabe, ottomane et française. La conquête française de 1830, la guerre de libération, le terrorisme islamiste et le terrorisme d'Etat de ces dix dernières années sont des périodes d'une histoire lourde en violations des droits de l'Homme et en souffrances pour le peuple.

Une partie de l'exposition est plus spécifiquement consacrée à la Kabylie : paysages, vie sociale, artisanat, langue tamazigh, écrivains. Les panneaux montrent aussi que cette région toujours rebelle est porteuse d'un espoir pour toute l'Algérie. Dans la période troublée actuelle, elle constitue un foyer d'espoir de démocratie, même si l'égalité des droits des femmes est loin d'être reconnue. "Les difficultés sont quotidiennes pour les femmes, même en Kabylie" dira Farida lors de l'inauguration, en dénonçant le code de la famille qui assure la primauté du père, du frère ou de l'oncle.

Une exposition riche en documents qui nous rappellent le passé et nous font réfléchir sur le présent. Après la MNE, elle a été présentée à Boulogne et voyage actuellement dans la région Nord-Pas-de-Calais.

→ Du marché à la mairie

L'ALGERIE S'EXPOSE A WAZEMMES

Le groupe 88 Lille Centre d'Amesty International tient régulièrement un stand au marché de Wazemmes et a pensé à la mairie de ce quartier vivant et abritant des habitants très divers, pour y installer une exposition sur l'Algérie. En 11 affiches est exposée la situation contrastée de ce pays. D'une grande richesse, peuplé par une population jeune et de cultures différentes, ce pays vit depuis 1992 une situation dramatique : plus de 100 000 morts, des milliers de «disparus», aujourd'hui encore 100 personnes sont tuées chaque mois. S'affrontent groupes islamiques armés et groupes de légitime défense. La torture est toujours utilisée, et les responsables d'exactions ne sont pas traduits en justice. Pendant 15 jours (14 au 27 octobre 2003), les habitants venant en mairie ont pu appréhender un peu mieux l'état de ce pays si proche du nôtre.

→ L'Algérie des peintres

Le CRDTM** a organisé un voyage à Paris afin de visiter deux expositions présentées à l'Institut du Monde Arabe : L'Algérie des

peintres de Delacroix à Renoir qui réunit peintures, objets et carnets de route de peintres ayant parcouru l'Algérie avant et après la conquête. La seconde Algérie, art et histoire présente les grandes périodes historiques. Conçue de manière chronologique, elle rassemble des objets archéologiques datant des époques pré-islamique et des conquêtes arabes. Elles ont été visibles jusqu'à la mi-janvier 2004.

■ 17 octobre : en souvenir du crime

Le 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens de Paris manifestent contre le couvre-feu qui vient d'être instauré à leur rencontre. Ils sont venus



*Fédération Internationale des Droits de l'Homme - **Centre Régional de Documentation Tiers-Monde - ***Ligue des Droits de l'Homme

contre année de la promotion

deux peuples et installer les droits de l'Homme au centre de la célébration. Le CRDTM**, Amnesty International et la LDH*** ont organisé en octobre/novembre, un «mois de l'Algérie» varié et de qualité : manifestation, conférence, expositions et voyage à Paris ont ponctué l'opération.

en familles, endimanchés ou en tenue de travail, à l'appel de la Fédération de France du FLN qui insiste sur le côté pacifique de la protestation. Dans la nuit noire, sous une pluie battante, c'est le massacre. Le Préfet de Police a remonté ses troupes : "Je vous couvre..." Des milliers de manifestants sont pourchassés, matraqués, arrêtés, regroupés dans des centres. On retrouvera 200 morts noyés dans la Seine, fusillés, morts par éclatement de la rate ou défoncement de la boîte crânienne. Aucune suite judiciaire ne sera donnée à ce sinistre massacre.

Les pouvoirs publics de l'époque minimisent les faits - on parlera de deux

morts..." et un voile de silence s'étendra durant 30 ans sur cette page de notre histoire.

A l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme et de ACA (Association pour la Citoyenneté en Algérie), deux cents personnes se sont réunies au pied de la Noble Tour le 17 octobre 2003.

De nombreux élus et responsables d'associations mais surtout des citoyens - Français et Étrangers - afin de rappeler que notre pays des droits de l'Homme a aussi les mains sales. Et que la bête immonde du racisme peut toujours renaître.

Droits politiques, économiques et sociaux

→ L'Algérie en panne de ses libertés

Afin de faire le point sur les réalités algériennes, le CRDTM**, la LDH*** et Amnesty avaient appelé à une table ronde qui s'est tenue en Mairie de Lille devant un public passionné par le débat. Les intervenants abordèrent tour à tour les problèmes des droits fondamentaux et des droits économiques, sociaux et politiques. C'est Lise Martinet, coordinatrice Algérie d'Amnesty qui ouvrit le débat.

→ Lise Martinet : disparitions, arrestations arbitraires, charnier : refuser l'impunité

Lise Martinet, rappelant les 100 000 morts, les milliers de «disparus», les nombreux cas de torture et de viol qui ont désolé l'Algérie, présente les recommandations d'Amnesty

suite page suivante >

Biblio CRDTM :

Pour connaître l'essentiel

- L'Algérie (Les essentiels Milan) par P.Balta et C.Rulleau
- La guerre d'Algérie - Histoire d'une déchirure (Découvertes Gallimard) par A-G Slama
- Revue Histoire et Patrimoine n°3 - Algérie
- A la rencontre du Maghreb (La Découverte/ Institut du Monde arabe) par Akram B Eiyas

Beaux livres

- Algérie, Regards croisés (Milan) par F.Ghazland et G.Rivière
- Eternelle Algérie (Ed G.NAEF) Yacine Ketfi et S. Lombardo - Kabylie: Textes de Tahar Djaout

L'indispensable

- Histoire de l'Afrique du Nord (Grande Bibliothèque Payot) de Ch-A Julien



International aux autorités algériennes :

- Refuser l'impunité et l'amnistie qui innocentent les membres de groupes armés soupçonnés de crimes
- Veiller à ce que les familles des victimes des arrestations arbitraires et disparitions reçoivent les informations nécessaires sur les lieux de détentions, les charniers, etc
- Garantir le droit à réparation
- Prendre toute disposition empêchant la torture
- Confier le maintien de la sécurité uniquement aux responsables de l'application des lois et non aux milices armées par l'État
- Défendre les Droits de l'Homme en assurant la sécurité et le travail de leurs défenseurs et en autorisant la venue du Rapporteur de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires.

→ Driss El Yazami : Une population qui se précarise dans un pays riche

Le Secrétaire Général de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme devait mettre l'accent sur la richesse d'un pays qui dispose d'importantes ressources en raison de la croissance exceptionnelle des ressources pétrolières. Mais les Algériens n'en profitent pas, l'Etat bride les énergies, dilapide les moyens de la collectivité, génère la corruption. Sur une population de 30 millions, l'Algérie compte près de 7 millions de personnes vivant au dessous du seuil de pauvreté et 14 millions dans la précarité. Les syndicats autonomes sont brimés. La liberté de la presse est placée sous la contrainte économique de l'Etat qui dispose du monopole du papier et de la publicité. Le problème du logement est crucial, notamment à Alger où les familles s'entassent dans des pièces exigües.

Le conflit intérieur qui sévit depuis dix ans a évidemment donné le prétexte à une accentuation des violations des droits économiques et sociaux. Driss el Yazami comme Lise Martinet devaient tous deux insister sur la nécessité d'une intervention internationale .

Dossier élaboré par **Gérard Minet** - LDH
et **Michel Glatigny** - Amnesty International

Objectif :

Forum des Outils Pédagogiques, campagne d'année, Assemblée Générale ou appel à avis sur la liaison autoroutière Amiens-Belgique, il y a toujours de quoi se mobiliser dans le réseau MNE, d'autant plus qu'on s'échauffe, et se réchauffe par la même occasion !

Une Déclinaison du Forum des Outils Pédagogiques à Loos-en-Gohelle

Vu le succès remporté par le Forum des Outils Pédagogiques à Lille depuis 4 ans, cet événement montre qu'il correspond à une réelle attente de la part du monde de l'éducation.

Dans l'optique de se rapprocher de l'ensemble des acteurs du Pas de Calais, le CPIE Chaîne des Terrils a répondu « présent » à la proposition de la MNE d'en organiser une déclinaison à Loos-en-Gohelle, avec les deux autres réseaux initiateurs que sont le CRDTM et le GRAINE.

C'est donc le mercredi 22 octobre, une semaine après celui de Lille, qu'a eu lieu cette première version du Forum des Outils Pédagogiques dans le bassin minier. Situé



sur un ancien carreau de fosse en cours de réhabilitation, le CPIE Chaîne des Terrils a accueilli dans les locaux de Culture Commune, lieu symbolique puisqu'il s'agit des anciennes douches de mineurs, une trentaine d'exposants régionaux sur les thèmes de l'environnement, de la citoyenneté et de la solidarité internationale.

Enseignants et animateurs associatifs

Inauguré par F. Maréchal (CPIE la Chaîne des Terrils), C. Lamarre (Culture Commune), A. Dubois (DIREN), M. Deneuille (IEN de Bully les Mines), F. Isselin (GRAINE) et J. Dancoisne (MNE), le Forum a reçu 170 visiteurs composés essentiellement d'enseignants et d'animateurs associatifs, pour la majorité venant du Pas de Calais.

De Loos-en-Gohelle à la Terre !

Ils ont pu échanger, découvrir de nombreux outils pédagogiques (livres, documents, malles, objets...) et envisager des collaborations sur des projets à venir.

Cette première expérience à Loos-en-Gohelle a globalement répondu aux espérances des uns et des autres : d'une part, des exposants puisque déjà 7 autres structures ont manifesté leur souhait de participer si l'opération était renouvelée l'année prochaine, et d'autre part, des visiteurs qui ont répondu positivement aux questionnaires de satisfaction.

La réussite de cette journée est aussi le résultat d'une excellente collaboration entre les 4 réseaux associatifs (MNE, GRAINE, CRDTM, CPIE Chaîne des Terrils) et l'Education Nationale.

La Chaîne des Terrils

Objectif Terre : une campagne encore plus militante

Depuis plusieurs années, la campagne d'année est le cadre d'expression (certains diront le « mégaphone ») qui permet aux associations du réseau de la MNE de communiquer ensemble, auprès d'un large public, sur des thèmes du développement durable. Par delà l'objectif de donner une information objective et parfois alternative sur des dossiers environnementaux, traitant de la solidarité internationale et/ou des Droits de l'Homme, les associations veulent aussi faire prendre conscience et mobiliser les citoyens sur des actions concernant ces thèmes.

C'est dans cet état d'esprit que les associations proposeront en 2004 une campagne «Objectif Terre» renouvelée, avec en exergue quelques événements particuliers et fédérateurs où chacun peut s'informer et se mobiliser. Bref une campagne plus militante car, plus que jamais, la planète a besoin de nous tous !

Campagne en trois épisodes, premier épisode : sortie prévue en janvier

Pour plus d'informations, contactez Laurent au
03 20 52 12 02, laurentmnelille@free.fr

Brève

Réacteur nucléaire modèle 1978 : dernier cri !

L'association ATTAC, par un communiqué du 29 octobre 2003, demande un moratoire, à la décision, en 2003 & 2004 de mise en chantier de nouvelles tranches électronucléaires. Dénonçant la « fausse urgence » de cette opération qui vise des générateurs de type EPR, l'association propose de relancer un vrai débat démocratique sur le sujet. « L'énergie est un bien commun de l'humanité, sa gestion ne saurait donc être confiée sans contrôle citoyen à des firmes multinationales ».

Sur le même thème, avec de nombreuses autres associations, Greenpeace appelle à la manifestation européenne du 17 janvier prochain contre tout nouveau réacteur nucléaire en Europe.

RdV à Paris, 14h, Place de la République

Un moment important dans la vie du réseau !

50 associations étaient présentes ou représentées pour l'Assemblée Générale MNE les 21 et 22 novembre derniers, elles ont adopté des orientations du travail de l'association pour l'année 2004.

Des échanges animés ont précédé l'adoption d'un budget prévisionnel placé sous le signe de la rigueur et de la précaution.

Après des années de développement à + 15, + 20% annuel, la MNE répondant à mesure aux feux croisés des demandes associatives et partenariales, 2004 sera une année de stabilisation/consolidation des emplois et projets existants.

Liaison autoroutière Amiens-Lille-Belgique

La MNE a ouvert un registre pour recueillir l'avis des associations membres sur le projet de liaison Amiens-Belgique.

Si cet appel à avis fonctionne, le registre sera remis à Gilbert Carrère, Président de la Commission Particulière du Débat Public chargée du projet.

Hélène Chanson : **Entre**

Sensibiliser les autres au monde vivant, une vocation pour Hélène Chanson, directrice de la Ferme Pédagogique de Lille. "Le 23" l'a rencontrée dans son univers de nature au cœur de la grande ville.

Le 23 : Comment êtes-vous arrivée à la Ferme ?

H.C. : C'est sans doute lié à mon métier d'origine, je suis enseignante, mais aussi en raison de ma sensibilité personnelle. J'ai eu la chance pendant mon enfance de vivre dans une région plutôt campagnarde, où je pouvais avoir des petits élevages, des petites cultures. J'ai suivi ensuite des études scientifiques développant ainsi de nouvelles sensibilités. Lorsque je suis arrivée dans le Nord dans

"Chaque individu fait partie d'un ensemble et a un rôle à jouer"

une école maternelle, j'ai tout naturellement introduit un jardin scolaire, un travail sur les petits animaux (colombes, lapins, rats et souris...). J'ai cependant ressenti le besoin d'améliorer mes compétences dans ce domaine et je me suis tournée vers des réseaux spécialisés. C'est ainsi que j'ai découvert les fermes pédagogiques. Quand la ferme de Lille a été créée, j'y ai été utilisatrice, puis animatrice pendant mes périodes de vacances scolaires, me donnant



ainsi de bonnes connaissances de ses activités.

Le 23 : Quelles sont vos satisfactions (ou déceptions)?

H.C. : Si je suis toujours à ce poste et si je continue à militer pour les fermes pédagogiques, c'est que j'en tire à titre personnel beaucoup de satisfaction. Dès 1984 quand les fermes pédagogiques se sont développées en France, on sentait cette sensibilité montante, elle est aujourd'hui encore loin de son apogée, il y a encore d'énormes possibilités de développement, essentiellement dans la qualité de l'apport pédagogique offert au public.

Mes insatisfactions se situeraient dans l'approche associative. Quand ce mouvement est né en France, j'ai eu la chance d'être cofondatrice d'un mouvement national et international le GIFAE* et l'EFCF**. C'était très enthousiasmant de construire comme des pionniers.

Le militantisme était très fort. Aujourd'hui, je n'y sens plus la volonté d'avancer ensemble... sans doute parce que le monde associatif est très fluctuant... j'ai actuellement l'impression d'être dans un creux...

Ferme et Maison (de la Nature...)

Le 23 : Vous êtes aussi vice-présidente de la MNE. Qu'est ce que cela représente pour vous ?

H.C. : Pour moi les titres n'ont pas beaucoup d'importance, c'est la tâche qui compte. Chaque individu fait partie d'un ensemble et a un rôle à jouer. Chaque maillon de la chaîne est aussi important que celui d'à côté. Cet esprit, j'ai essayé de le développer dans ma vie personnelle et professionnelle, mais aussi dans les associations. Aujourd'hui, j'y crois plus que jamais. Le citoyen doit développer son esprit critique, agir, l'essentiel c'est d'être actif. En arrivant dans le Nord, j'ai trouvé à la MNE ce qui correspondait à mes attentes, il était donc normal que j'y prenne quelques responsabilités, en fonction de mon expérience, souvent liée à l'âge... (rire !) et de ma disponibilité.

J'aime à me souvenir de la formule de Pierre Henri Simon : «Le difficile n'est pas d'avoir des opinions, c'est de vivre et d'agir en accord avec elles».

Propos recueillis par Philippe Lebeau

* GIFAE : Groupement International des fermes d'Animations Educatives (siège social à la MNE)
** EFCF : European Federation of City Farm (siège social à Bruxelles)

La ferme pédagogique de Lille

Une ferme pédagogique est un lieu de vie, un endroit où on accueille des enfants et des adultes de tous âges pour les sensibiliser au monde vivant végétal et animal de production à l'origine de nos denrées alimentaires. Il existe deux catégories de fermes pédagogiques, celles qui comme à Lille ont pour vocation première de sensibiliser le public au monde vivant, à la dimension sociale, dans un environnement éducatif, et les exploitations agricoles, dont l'objectif premier est de produire, et qui dans le cadre de la "multifonction" de l'agriculteur, reçoivent le public pour l'informer des métiers de la ferme.

La ferme pédagogique de Lille n'est pas juste une vitrine, elle a une production : on y cultive vraiment, on y élève vraiment... Mais elle n'entre pas dans le système économique de production qui compenserait par exemple le paiement des salaires.

C'est une ferme municipale, et la ville assure les dépenses de fonctionnement. La production est cependant importante : sur le plan végétal, elle permet les projets pédagogiques allant jusqu'à la dégustation des fruits et légumes, tandis que la production animale s'inscrit dans une coopération avec le réseau des éleveurs du Nord-Pas de Calais, une autre manière d'entrer dans le système économique.

Centres de loisirs et clubs du troisième âge

Parmi les visiteurs, les écoles représentent un public important, mais chacun peut y trouver sa place, de la crèche aux aînés.

Les animations sont adaptées à tous les publics, qu'ils viennent de centres de loisirs, d'instituts sociaux éducatifs, d'organismes d'insertions ou relevant de la justice, de maisons de quartiers ou de clubs du troisième âge...

On ne vient pas à la ferme uniquement pour s'y promener, des activités y sont proposées qui nécessitent la présence d'un animateur, d'un animalier, et toute une organisation. Le personnel accueille également les individuels, essentiellement le mercredi ou dans le cadre de journées "portes ouvertes".

Contact : ferme pédagogique : 03 20 55 16 12

Brève

Feu FNDVA

Le Fonds National pour le Développement de la Vie Associative, FNDVA, a vu son arrêt de clôture signé dans le cadre du projet de loi des finances 2004.

Mobilisé pour la formation des bénévoles et pour des expérimentations associatives, ce fonds avait été doté en 2001 de 80 millions de francs par le gouvernement Jospin.

France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, dénonce, de la part du gouvernement Raffarin, au pire une volonté d'affaiblissement des associations, au mieux le caractère inconséquent des orientations actuelles.

De l'utilité de participer

Le 23 octobre dernier, une rencontre « Echanges de compétences » du SELIA a réuni, à l'invitation de l'UFC et de Nord Nature, des bénévoles et salariés associatifs pour échanger leurs expériences en matière de participation à des instances de concertation. Avantages, inconvénients, et idées en germe...

Depuis plusieurs années, la participation à de telles instances augmente et provoque débats et interrogations au sein des associations. Pour certaines associations, il s'agit d'un véritable changement de culture (passer du militantisme revendicatif à la concertation) pour d'autres, comme l'UFC, cette participation fait partie des missions de l'association (représenter les consommateurs).

Nord Nature a réfléchi en interne à l'utilité de participer à des instances (plus de 150) et dégagé les aspects positifs : animation du débat public, recueil d'informations, expression des points de vue de l'association, rencontre avec les partenaires, reconnaissance des compétences des associations, valorisation et formation des bénévoles.

Ces aspects positifs sont partagés par les participants qui ont ensuite évoqué leurs difficultés : manque de temps, manque de bénévoles, risque de servir de caution, démotivation par rapport aux faibles résultats, coût élevé (déplacement, valorisation du bénévolat), trop de sollicitations (comment choisir les instances où siéger ?).

Les bâtons dans les roues selon l'ADAV !

Pour Jérémie Nollet (auteur d'une étude sur les forums citoyens lillois), il persiste un véritable asymétrie entre les associations et les collectivités tant en terme de moyens humains qu'en terme financier. Sébastien Torro de l'ADAV l'a confirmé : « Pour la plus plupart, nous sommes des bénévoles et le temps que nous y consacrons n'est pas forcément le même que celui des

salariés des institutions, qui ont tendance à jouer sur ce créneau pour nous mettre des bâtons dans les roues quand ils en ont besoin ». D'autant que la participation à des instances nécessite une formation des adhérents et une coordination, impliquant des crédits non disponibles actuellement.

Légitimité et intérêt général

Enfin, cette discussion a pu mettre en évidence les doutes de certains quant à la légitimité de leurs actions vis à vis des institutions (représentativité du bénévole dans son association, représentativité de l'association face aux citoyens). Il faut cependant prendre garde selon Xavier Dewalle de Nord Nature à une représentativité directe qui consisterait à entendre l'avis des populations par l'intermédiaire de quelques habitants qui parlent plus que d'autres mais ne sont pas représentatifs et pas légitimes d'un point de vue de l'intérêt général, très cher aux associations comme Nord Nature. S'il y a aujourd'hui une tendance à l'individualisation et à la méfiance vis à vis des associations, Jérôme Dancoisne a rappelé que les associations ont un rôle éducatif important, notamment pour la découverte de l'intérêt collectif.

Mutualiser les participations

Cette rencontre s'est terminée par une idée à creuser : mutualiser nos participations aux instances. Il serait envisageable, par exemple, qu'une association de la MNE soit déléguée pour participer à une instance au nom du réseau MNE. Elle a en effet l'avantage d'être présente sur tout le territoire et de couvrir des thématiques différentes.

Les propos tenus sont synthétisés sous forme d'une fiche qui vient alimenter une Banque de Compétences disponible pour tous.

Mathilde Chassot
MNE

Info pratique :

N'oubliez pas la grille d'analyse des instances de concertation conçue par plusieurs associations de la MNE. Elle est très utile pour aider à choisir les instances auxquelles vous souhaitez participer.

Biblio PA3D

Rapport d'étude sur 13 conseils de développement

Lille : GEANTS, 2003, 100 p.

L'association GEANTS, réseau régional des acteurs du développement local et le cabinet ASDIC ont travaillé depuis le mois de septembre 2002, sur une étude concernant 13 des Conseils de développement instaurés dans les pays et les agglomérations de la région Nord-Pas-de-Calais.

Ce rapport final se veut être un document de réflexion, d'analyse et de propositions.

Disponible en format PDF auprès du CRID

Appel pour une réserve associative !

Chasse, urbanisation, agriculture industrielle, drainage... tels sont les mots qui pèsent sur le patrimoine naturel de notre région.

Face à cela, quelques réserves naturelles soumises à de fortes pressions extérieures et insuffisantes en superficie, des terrains rachetés par les collectivités territoriales exploités pour le tourisme et parfois non soustraits à la chasse, quelques sites prestigieux conservant telle espèce végétale ou telle espèce animale.

Tout cela est bien sûr nécessaire et représente un net progrès par rapport aux décennies précédentes **mais reste tout à fait insuffisant face aux enjeux actuels.**

Observant le dicton : "On n'est jamais mieux servi que par soi-même", l'idée d'une réserve associative ou privée a donc germé et nous nous sommes fixés comme objectif la concrétisation d'un projet de réserve naturelle à gestion associative avec la maîtrise foncière des terrains.

Nous serions incohérents avec notre projet associatif si nous entreprenions seuls cette démarche. C'est pourquoi nous en appelons à toutes les **associations et individuels** qui sont intéressés par ce projet afin qu'ils **nous rejoignent dès aujourd'hui au sein d'un comité de pilotage.**

Quelques grandes lignes :

- **Achat des premiers terrains dès 2004. (deux à trois hectares).**
- **Un site choisi en plaine de la Scarpe et de l'Escaut (Pas forcément en PNR).**
- **Une réserve soustraite totalement à la chasse et à la pêche.**
- **Un accueil du public régulé dans un objectif unique d'éducation à l'environnement.**
- **Une gestion sur le long terme et scientifique.**

Pour tout renseignement et contact sur ce projet :

Tél : 03 20 70 07 20.

Tous les mercredis de 9h30 à 16h30 demander Yolaine Bocher.

Yann Godeau.

Coordinateur national de EEVP.

Administrateur de la MNE de Lille en charge des expositions.

EEVP

Email : assoeevp@aol.com

Bureau : 696 rue des nations Unies 59100 Roubaix

Siège social : 2/301 rue Bernos 59800 Lille

Humour noir

Les OGM sauveurs de l'Humanité

René Riesel, ancien porte-parole de la Confédération Paysanne, condamné à 6 mois de prison ferme pour destruction d'OGM : "Si l'enjeu des OGM est bien ce que disent leurs promoteurs - sauver l'humanité et arrêter la faim dans le monde -, une peine de six mois de prison n'est pas suffisante !".

Pioché dans Le Monde

11 septembre

Avant le 11 septembre, tout allait bien ! 100 000 enfants mourraient par jour, mais tout allait bien.

De la compagnie Jolie mère (tiré de Silence)

L'autre Chiffre qui tue

Selon l'ISAA (association des industriels du secteur), la surface cultivée en OGM représentait fin 2001 52.6 millions d'hectares contre 44.2 en 2000 (en 1996, la surface cultivée représentait 1.7 millions d'hectares).

Manifestations

Mardi 20 janvier 2004 Formation « Découvrir l'Environnement en jouant »

organisée par Chico Mendès
Contact : 03 20 12 85 00

Samedi 31 janvier 2004 Conférence « Premiers bilans de la sécheresse »

par la Fédération Nord Nature
Contact : 03 20 88 49 33

Samedi 31 janvier 2004 Stage dynamique coopérative dans les associations

proposé par le Pas de Côte
Contact : 03 20 52 18 48

Jeudi 5 février 2004 Formation sur l'eau

proposée par les Jardiniers de France à la Ferme du Héron
à Villeneuve d'Ascq
Contact : Les Jardiniers de France 03 27 46 37 50

Vendredi 13 février 2004 Conférence sur la Loi de 1905 et Républicains du Nord

organisée par la Libre Pensée
Contact : 03 20 51 76 77

Mardi 24 février 2004 Soirée jeux

organisée par le Pas de Côte
Contact : 03 20 52 18 48

Jeudi 4 mars 2004 Formation multiplication des plantes

proposée par les Jardiniers de France à la Ferme du Héron
à Villeneuve d'Ascq
Contact : Les Jardiniers de France 03 27 46 37 50

Lundi 8 mars 2004 Journée des Droits des Femmes

L'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans les textes mais pas dans les faits, que ce soit sur le plan économique, social ou politique. La LDH s'associe à de nombreuses manifestations à cette occasion.
Délégation régionale 5, rue de Saint Omer 59000 LILLE
Tél 03 20 63 91 47

Du 12 au 15 mars 2004 Atelier de démonstration à l'Abbaye de Vauzelles

proposé par IKEBANA Nord
Contact : 03 20 04 44 11

Dimanche 21 mars 2004 Journée contre le racisme

La LDH s'associe à la Semaine de l'Éducation contre le racisme, intervient dans les établissements scolaires et organise des conférences et débats.
Délégation régionale 5, rue de Saint Omer 59000 LILLE
Tél 03 20 63 91 47

Lundi 22 mars 2004 Journée mondiale de l'eau

Jeudi 1er avril 2004 Formation sur la haie

proposée par les Jardiniers de France à la Ferme du Héron
à Villeneuve d'Ascq
Contact : Les Jardiniers de France 03 27 46 37 50

Mercredi 7 avril 2004 Journée mondiale de la santé

Expositions à la mne

« Les dessous de la mare » du mardi 20 janvier au jeudi 29 janvier 2004

présentée et réalisée par l'association Nord Nature Chico Mendès
La mare est un milieu riche et varié mais aussi un écosystème à préserver. Découvrir, comprendre et respecter la mare et ses habitants à travers un parcours éducatif et ludique.

Inauguration mardi 27 janvier à 18h30
Animations sur réservation les mardi et jeudi de 14h à 16h. Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

« Insolite Nature » du jeudi 5 février au mardi 2 mars 2004

présentée et réalisée par l'association Chantier Nature
Les assises nationales du développement durable de juin 2003 furent l'occasion d'organiser une collecte d'images, photos, ou dessins de nature «vus» ou «saisis», sous un angle insolite, original, curieux, inattendu, humoristique. Les voici assemblés pour composer une exposition.
Cette exposition met en scène la nature d'aujourd'hui à travers le regard ou les interventions de l'homme.

« Sur les traces du loup » du lundi 8 mars au samedi 27 mars 2004

présentée et réalisée par le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais
Une exposition qui fait le point sur la disparition du loup, puis son retour naturel en France, son rôle dans la nature, les conflits avec l'homme, son avenir en France.
Inauguration lundi 8 mars à 18h
Visites guidées le mercredi à 14h, le samedi 20 mars à 9h30

«Art brut et collages : de la récupération à l'oeuvre d'art» du vendredi 9 avril au vendredi 30 avril 2004

présentée par les AJONC, réalisée par Les Z'Arts Recycleurs
Une expo d'oeuvres d'art qui incite à avoir un regard différent sur l'environnement : les artistes utilisent des matériaux de récupération et des objets usagés.
Inauguration vendredi 9 avril à 19h
Ateliers sur réservation le mardi 13 avril (à confirmer)

Expos ailleurs

Expo « trafic »
Du 1er janvier au 14 mars 2004
au Forum des Sciences à Villeneuve d'Ascq
Place de l'Hôtel de Ville. 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 19 36 00

Affichage sauvage

Vous craquez devant les paysages défigurés par l'affiche publicitaire ? Maîtriser cet affichage, c'est possible ! C'est du moins ce que pense et défend l'association «Paysages de France» qui suggère de participer activement aux groupes de travail chargés d'élaborer les règlements des publicités dans les communes.

Mail : paysagesdefrance@free.fr
tél. et tcp : 04 76 03 23 75
Paysages de France
Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère
5, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble

Publication trimestrielle éditée par :
La Maison de la Nature et de l'Environnement

Directeur de publication : René Penet

Comité de rédaction et de relecture :
Colette Bloch, Chantal Chabert, Hélène Chanson, Dominique Dupont, Olivier Fruchart, Yann Godeau, Patricia Hanssens, Emmanuelle Latouche, Philippe Lebeau, René Penet, Céline Pochon, Laurence Ravaut, Philippe Roelandt, Marie-Paule Serrurier, Janine Taillé, Anne Tétard, Laureline Vallat

Ont également participé à ce numéro :
Laurent Courouble, La Chaîne des Terrils, Mathilde Chassot, Jean-Luc Malpoux, EEVP, Gérard Minet, Colette Lemette, Olivier Pratte

Coordination : Patricia Hanssens

Illustration : Boualem Khelifi

Conception maquette : CES-GEA -
03 20 85 93 17

Ce numéro est gratuit • Valeur 3 Euros

Dépôt légal à parution / N° ISSN : 1142
1800

Maison de la Nature et de l'Environnement Lille-France
23, rue Gosselet 59000 Lille
Tél : 03 20 52 12 02
Fax : 03 20 86 15 56
Mél : mnelille@wanadoo.fr
Site Web :
<http://www.mnelille.org>
Associatoile : www.associatoile.org

